



## Résiliation d'assurance moto assor, précisions

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Mon contrat d'assurance arrive à échéance et je souhaite le résilier et je ne sais pas si j'en ai le droit:

- j'ai déménagé plusieurs fois sans mettre à jour mon contrat et j'ai dépassé la période de 3 mois me permettant de faire jouer cette clause pour résilier.
- le montant de cotisation annuelle indiqué sur l'échéance a été augmenté (passé de 548? à 596?) alors que mon coef de réduction a diminué (de 0.85 à 0.8).
- lorsque je demande un devis via le site internet ([www.assor.fr](http://www.assor.fr)) et que je renseigne les champs avec mes caractéristiques (garantie la plus chère, profil conducteur et profil de moto), la cotisation annuelle proposée est très inférieure à celle qui m'est demandée sur l'avis d'échéance.

Je ne retrouve malheureusement plus les clauses de mon contrat, je ne sais donc pas si l'augmentation de cotisation peut motiver une résiliation.

L'avis d'échéance me demande de régler le nouveau montant au plus tard le 23/10/2010.

Existe-t-il un moyen de ne pas reconduire ce contrat ou de limiter la somme que je devrai payer?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

- j'ai déménagé plusieurs fois sans mettre à jour mon contrat et j'ai dépassé la période de 3 mois me permettant de faire jouer cette clause pour résilier.

Le changement de domicile n'est une cause de résiliation que lorsque cela entraîne une modification du risque ce qui n'est pas le cas ici.

- le montant de cotisation annuelle indiqué sur l'échéance a été augmenté (passé de 548? à 596?) alors que mon coef de réduction a diminué (de 0.85 à 0.8).

Vous devez pouvoir demander à votre assurance un exemplaire des conditions générales de votre contrat. Ils ont les mêmes pour tout leur contrat. Ainsi, vous saurez si la résiliation pour augmentation de tarif est bien prévu.

lorsque je demande un devis via le site internet ( [www.assor.fr](http://www.assor.fr)) et que je renseigne les champs avec mes caractéristiques (garantie la plus chère, profil conducteur et profil de moto), la cotisation annuelle proposée est très inférieure à celle qui m'est demandée sur l'avis d'échéance

Avez-vous demandé à l'assureur le pourquoi d'une telle augmentation?

Très cordialement.